
MRC
DE LAC-SAINT-JEAN-EST
RAPPORT
ANNUEL
2025

# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE


**4** Mot du préfet et de la directrice générale et greffière-trésorière
**5** Grands projets 2025
**6** MRC en un clin d'œil
**8** Membres du conseil
**10** Comités MRC 2025
**12** Équipe et ressources humaines


## DEUXIÈME PARTIE


**18** Feuille de route pour la révision du schéma d'aménagement et de développement
**20** Délégation de compétence en développement économique
**21** Entente intermunicipale en gestion des matières résiduelles


## TROISIÈME PARTIE


**24** Projets spéciaux


## QUATRIÈME PARTIE


**28** Service d'aménagement du territoire
**38** Administration incluant évaluation et sécurité publique
**40** Programmes d'aide à l'habitation
**42** Finances
**44** Développement territorial et vitalité du milieu
**50** Service d'ingénierie
**54** Service des technologies de l'information




**Couverture :** Labrecque © Suzie Larouche

Véloroute des bleuets © Canopée

# MOT DU PRÉFET ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

**C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2025 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Il témoigne du travail collectif accompli en mettant en lumière les réalisations, les actions et les retombées de la MRC au cours de la dernière année.**

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'une période particulièrement dynamique pour la MRC. Elle témoigne du travail rigoureux et engagé accompli collectivement, ainsi que de la capacité de notre organisation à se projeter vers l'avenir avec ambition, cohérence et responsabilité.

Au cours des dernières années, de nombreux projets structurants ont vu le jour, d'autres ont pris leur essor, tous portés par une équipe mobilisée, professionnelle et profondément attachée à l'aménagement et au développement de notre territoire. L'adoption de la première planification stratégique de la MRC a marqué un jalon déterminant, en nous dotant d'une vision claire et partagée pour orienter nos actions et nos décisions, afin de répondre efficacement aux besoins de nos municipalités et de notre population.

Grâce à cette vision commune et à un solide travail de collaboration, la MRC a su relever des défis importants, innover et poursuivre le développement de l'offre de services de qualité à ses municipalités membres. Qu'il s'agisse du déploiement de nouvelles initiatives, du développement de partenariats stratégiques ou de projets porteurs favorisant un territoire résilient et adapté aux réalités actuelles, notre organisation a poursuivi sa mission avec rigueur et détermination.

Ce rapport annuel constitue une occasion privilégiée de mieux faire connaître le rôle essentiel de la MRC dans la planification, la gestion et le développement du territoire, ainsi que dans le soutien offert aux municipalités.

Merci à toutes et à tous pour votre collaboration, votre engagement et votre passion. C'est grâce à cette force collective que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est continue de se démarquer, de rayonner et d'innover.

Bonne lecture.

**M. Louis Ouellet**
Préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

**Mme Cynthia Tardif**
Directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est



# GRANDS PROJETS 2025

Quelques dossiers et représentations marquants en 2025



## Lac-Saint-Jean-Est

**Énergie solaire :** la MRC poursuit sa collaboration avec un partenaire privé pour le développement d'un projet d'énergie solaire sur le site d'enfouissement sanitaire de L'Ascension-de-Notre-Seigneur.

**Crédits compensatoires :** la MRC valorise les gaz captés à son lieu d'enfouissement sanitaire en les brûlant à l'aide d'une torchère, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de générer des crédits compensatoires vendus sur le marché du carbone.

**Transport collectif et adapté :** la MRC a déclaré sa compétence en matière de transport adapté. Également, elle travaille activement à mettre en place un système de transport collectif sur l'ensemble de son territoire.

**Regroupements intermunicipaux :** la MRC s'est vu octroyer plus de 1 million de dollars sur trois ans pour soutenir ses trois projets de coopération intermunicipale déposés dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 4 : Coopération intermunicipale. Ces trois projets structurants visent la gestion administrative et financière, la gestion des eaux et la communication et transformation numérique.





## Régionalement

**Leader régional :** M. Louis Ouellet, par sa présidence de l'Union des préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean, contribue à la concertation et à la représentation des territoires auprès des instances gouvernementales et des partenaires régionaux.

**Dossiers d'envergure :** à titre d'exemple, des dossiers d'envergure sont portés tels que le Corridor du Nord canadien, le dossier des travailleurs étrangers temporaires, la stratégie de main-d'œuvre et les enjeux forestiers.

## Nationalement

**Assemblées des MRC :** M. Louis Ouellet et Mme Cynthia Tardif participent activement aux Assemblées des MRC, qui permettent aux préfets et aux directions générales des MRC de se rencontrer et de contribuer à la réflexion et aux prises de décisions de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

**Association des directeurs généraux des MRC du Québec :** Mme Cynthia Tardif siège à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) à titre de représentante de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

**Rendez-vous national du développement :** Mme Cynthia Tardif a participé à un panel de discussion dans le cadre du Rendez-Vous National à Lévis le 28 avril 2025, afin de présenter le projet Signature innovation de la MRC.

# MRC EN UN CLIN D'ŒIL

**254 058 $**
VALEUR FONCIÈRE MOYENNE
DES RÉSIDENCES UNIFAMILIALES
**+ 7,9 %**

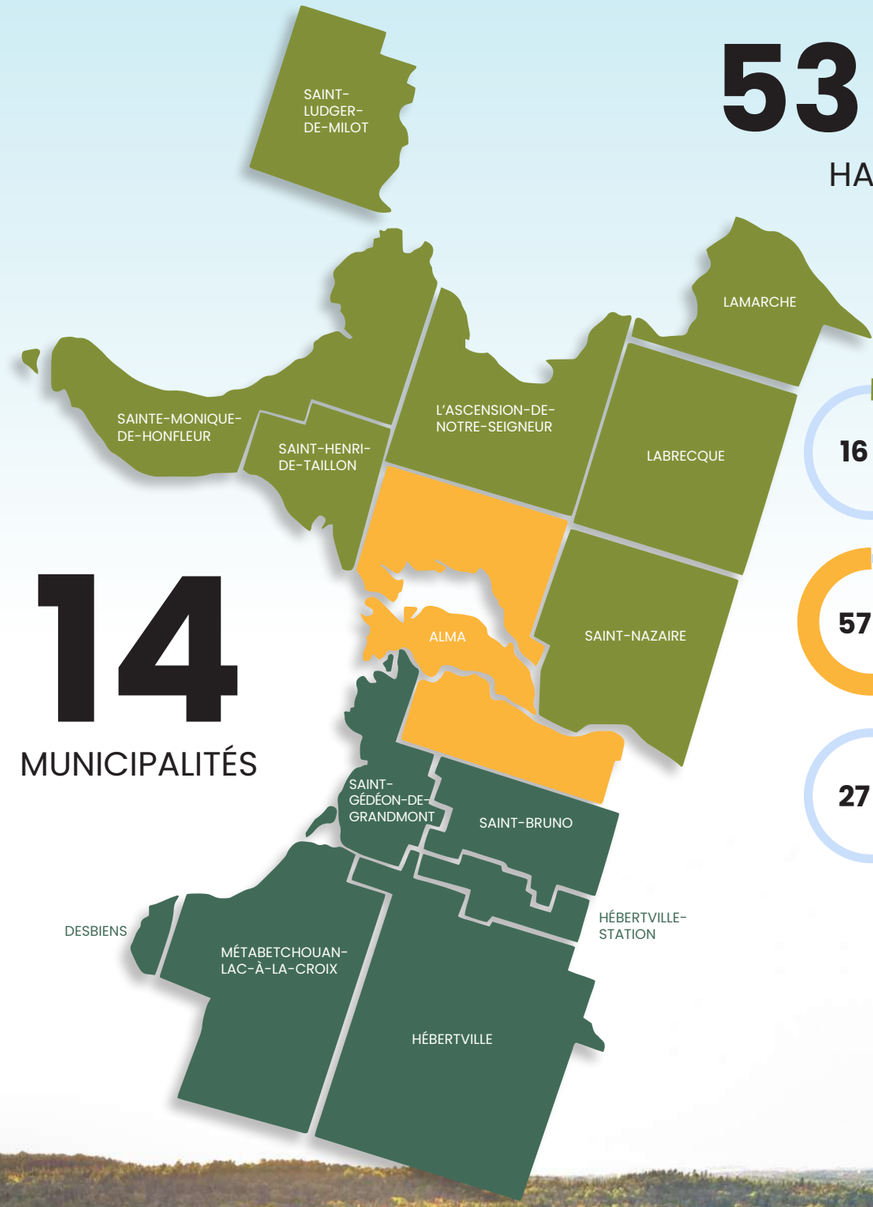
**54 600 $**
REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
des 25-64 ans

**24 322**
MÉNAGES

**98 %**
POPULATION
résidant à proximité d'un milieu naturel ouvert au public et minimalement aménagé

**214**
HABITANTS
solde migratoire

**27,3 %**
PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS




**53 856**
HABITANTS

**14**
MUNICIPALITÉS

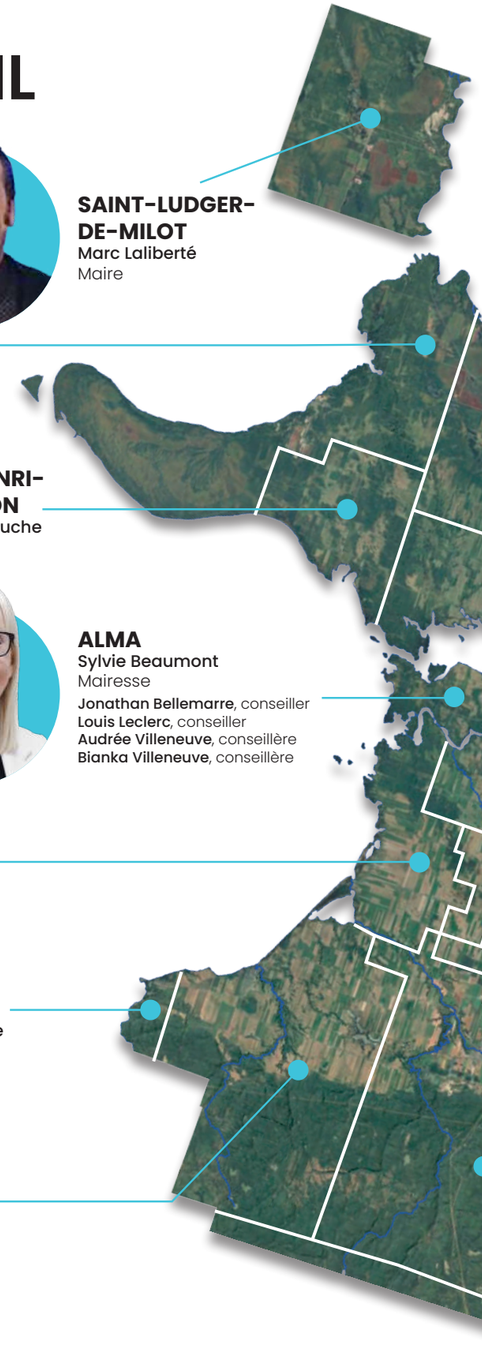
**16 %** POPULATION Secteur Nord

**57 %** POPULATION Secteur Centre

**27 %** POPULATION Secteur Sud


Vue aérienne, Saint-Nazaire

# MEMBRES DU CONSEIL





**SAINTE-MONIQUE-DE-HONFLEUR**
Mario Desbiens
Maire



**SAINT-LUDGER-DE-MILOT**
Marc Laliberté
Maire



**L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR**
Louis Ouellet
Préfet et Maire
**Jean Tremblay**, conseiller



Élue en octobre 2025

**SAINT-HENRI-DE-TAILLON**
Jacinthe Larouche
Mairesse



**ALMA**
Sylvie Beaumont
Mairesse
**Jonathan Bellemarre**, conseiller
**Louis Leclerc**, conseiller
**Audrée Villeneuve**, conseillère
**Bianka Villeneuve**, conseillère



Élue en novembre 2025

**LAMARCHE**
Johanne Morissette
Mairesse



**LABRECQUE**
Marie-Josée Larouche
Mairesse



**SAINT-NAZAIRE**
Johanne Lavoie
Mairesse



Élu en novembre 2025

**SAINT-GÉDÉON-DE-GRANDMONT**
Jacob Coulombe
Maire



**SAINT-BRUNO**
François Claveau
Maire



Élu en novembre 2025

**DESBIENS**
Maxim Lavoie
Maire



**HÉBERTVILLE-STATION**
Michel Claveau
Maire



**MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**
André Fortin
Maire



**HÉBERTVILLE**
Marc Richard
Maire

**2025**

**11** SÉANCES ORDINAIRES

**10** SÉANCES EXTRAORDINAIRES

**10** COMITÉS ADMINISTRATIFS

## MERCI
POUR VOTRE IMPLICATION



**Michel Bergeron**
Ancien maire
Lamarche



**Alain Fortin**
Ancien conseiller
Alma



**Laval Fortin**
Ancien maire
Saint-Henri-de-Taillon



**Émile Hudon**
Ancien maire
Saint-Gédéon



**Ginette Sirois**
Ancienne mairesse
Desbiens



**Frédéric Tremblay**
Ancien conseiller
Alma

# COMITÉS MRC 2025

## Administratif

**Louis Ouellet**, préfet
**Sylvie Beaumont**, Alma
**Alain Fortin**, Alma
**André Fortin**, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
**Marc Richard**, Hébertville
**Mario Desbiens**, Sainte-Monique-de-Honfleur
**Johanne Lavoie**, Saint-Nazaire

## Consultatif agricole

**Johanne Lavoie**, St-Nazaire
**Émile Hudon**, Saint-Gédéon-de-Grandmont
**Alain Fortin**, Alma

**Gérard Mathieu**, producteur
**André Ménard**, producteur
**Jean-François Doré**, producteur
**Julie Larouche**, productrice
**Régis Ouellet**, représentant des citoyens

## Développement Économique Alma - Lac-Saint-Jean (DÉALSJ)

**Louis Ouellet**, préfet
**Marie-Josée Larouche**, Labrecque
**André Fortin**, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

## Fonds Régions et Ruralité – Volet II - Projets structurants

**Michel Bergeron**, Lamarche
**Mario Desbiens**, Sainte-Monique-de-Honfleur
**Marc Richard**, Hébertville
**François Claveau**, Saint-Bruno
**Louis Leclerc**, Alma
**Frédéric Tremblay**, Alma

## Forestier et multiressources

**Louis Ouellet**, préfet
**Alain Fortin**, Alma
**Marie-Josée Larouche**, Labrecque
**Johanne Lavoie**, Saint-Nazaire
**Mario Desbiens**, Sainte-Monique-de-Honfleur
**François Claveau**, Saint-Bruno

**Lucien Boily**, Corporation de développement de Lamarche
**Valère Boivin**, Syndicat des producteurs de bois du SLSJ
**Dominic Bouchard**, Coopérative forestière de Petit-Paris
**Virginie Brisson**, Tourisme Alma - Lac-Saint-Jean
**Christian Dessureault**, Syndicat producteur de bleuets du Québec
**Alain Goderre**, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
**Michel Harvey**, Regroupement des corporations de développement du secteur nord
**Ghislain Marchand**, La cité du quad
**Gérard Mathieu**, Union des producteurs agricoles du SLSJ
**Guylaine Gilbert**, Société sylvicole Mistassini
**René Saint-Pierre**, Regroupement des producteurs locataires de bleuetières du SLSJ
**Alexandre Dupéré**, Conseil régional de l'environnement et du développement durable du SLSJ

**Vacant**, Industrie forestière
**Vacant**, Société sylvicole Chambord

## Génie civil

**Émile Hudon**, Saint-Gédéon-de-Grandmont
**Johanne Lavoie**, Saint-Nazaire
**Laval Fortin**, Saint-Henri-de-Taillon
**Michel Claveau**, Hébertville-Station

**Marie-Hélène Boily**, DG Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
**Rachel Bourget**, DG Saint-Bruno
**Rita Ouellet**, DG Saint-Ludger-de-Milot
**Normand Desgagné**, DG L'Ascension-de-Notre-Seigneur

## Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

**Louis Ouellet**, préfet
**Sylvie Beaumont**, Alma
**Ginette Sirois**, Desbiens

## Ressources humaines

**Sylvie Beaumont**, Alma
**Mario Desbiens**, Sainte-Monique-de-Honfleur
**Marc Richard**, Hébertville

## Sécurité incendie

**Alain Fortin**, Alma
**Michel Claveau**, Hébertville-Station
**Laval Fortin**, Saint-Henri-de-Taillon

**Rachel Bourget**, DG Saint-Bruno
**Normand Desgagné**, DG L'Ascension-de-Notre-Seigneur
**Frédéric Lemieux**, DG Alma
**Maxim Fortin**, directeur services incendies
**Cynthia Tardif**, MRC

## Sécurité publique

**Louis Leclerc**, Alma
**Alain Fortin**, Alma
**Michel Claveau**, Hébertville-Station
**François Claveau**, Saint-Bruno
**Mario Desbiens**, Sainte-Monique-de-Honfleur
**Michel Bergeron**, Lamarche

## Service d'évaluation

**Ginette Sirois**, Desbiens
**Émile Hudon**, Saint-Gédéon-de-Grandmont
**Jean Tremblay**, L'Ascension-de-Notre-Seigneur
**Laval Fortin**, Saint-Henri-de-Taillon

## Société d'énergie du Lac-Saint-Jean

**Louis Ouellet**, préfet
**Michel Bergeron**, Lamarche
**Émile Hudon**, Saint-Gédéon-de-Grandmont
**Sylvie Beaumont**, Alma
**Cynthia Tardif**, MRC

## Technologies de l'information

**Marie-Josée Larouche**, Labrecque
**Michel Bergeron**, Lamarche
**François Claveau**, Saint-Bruno
**Marc Richard**, Hébertville

**Mathieu Lapointe**, DG Sainte-Monique-de-Honfleur
**Rachel Bourget**, DG Saint-Bruno
**Marie-Hélène Boily**, DG Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
**Jean-François Aubin**, MRC
**Cynthia Tardif**, MRC

## Vigie – route 169

**Louis Ouellet**, préfet
**Sylvie Beaumont**, Alma
**André Fortin**, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
**Marc Richard**, Hébertville

# ÉQUIPE 2025

ADMINISTRATION



**Alain Coudé**
Greffier-Trésorier adjoint



**Sandra Hudon**
Adjointe à la direction générale



**Louis Ouellet**
Préfet



**Cynthia Tardif**
Directrice générale et Greffière-trésorière



**Gabriel Tremblay-Girard**
Conseiller cadre - ressources humaines et sécurité publique

AMÉNAGEMENT



**Nathalie Audet**
Directrice du service d'aménagement



**Christian Dallaire**
Aménagiste (aménagement et urbanisme)



**Frank Tremblay**
Aménagiste (aménagement et urbanisme)



**Julie Gagnon**
Technicienne en géomatique



**Anna Grenier**
Aménagiste (terres publiques intramunicipales, villégiature)



**Sarah Harvey**
Aménagiste (terres publiques intramunicipales, villégiature)



**François Villeneuve**
Ingénieur forestier et biologiste

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



**Stéphane Bérubé**
Agent de développement (secteur sud)



**Caroline Dubé**
Directrice de la vitalité du milieu et des projets spéciaux



**Steeve Larouche**
Agent de développement (secteur nord)



**Roxane Michaud**
Agente de développement en immigration

FINANCES



**Nadine de Chabannes**
Coordonnatrice des finances



**Sylvie Gagnon**
Secrétaire à la comptabilité



**Marie-Pier Lapointe**
Directrice des finances



**Christina Lavoie**
Technicienne en comptabilité

ÉVALUATION



**Claire Fortin**
Technicienne en évaluation



**Louis Gauthier**
Technicien en évaluation



**Anouk Néron**
Technicienne en évaluation

PROGRAMMES D'AIDE À L'HABITATION



**Nathalie Laforte**
Responsable des programmes d'aide à l'habitation de la SHQ

GÉNIE CIVIL



**Bruno Boulianne**
Chargé de projets en génie civil



**Jean-Philippe Boutin-Fortin**
Technicien et surveillant de chantier



**Réjean Girard**
Surveillant de chantier



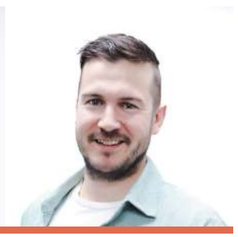
**François Durand**
Ingénieur et agronome



**Mickael Gaudreault**
Surveillant de chantier



**Virginie Lessard**
Directrice du service d'ingénierie



**Maxime Privé**
Technicien en génie civil

INFORMATIQUE



**Jean-François Aubin**
Directeur des technologies de l'information



**Patrick Chouinard**
Administrateur des systèmes des technologies de l'information



**Jany Desbiens**
Administrateur des systèmes des technologies de l'information

# Départ à la retraite



La MRC souhaite souligner le départ à la retraite de Mme Anna Grenier, après 26 années de service à titre d'aménagiste pour les terres publiques intramunicipales.

Au cours de ces années, elle a contribué de manière significative à la planification, à la mise en valeur et à la gestion responsable de notre territoire. Par son expertise, sa rigueur et son engagement soutenu, Anna a laissé sa marque au sein de la MRC ainsi qu'auprès de ses partenaires. Son professionnalisme et son dévouement ont grandement contribué à l'avancement de nombreux dossiers structurants.

Nous lui exprimons notre sincère reconnaissance pour ces 26 années de contribution et de dévouement et lui souhaitons nos meilleurs vœux de santé et d'épanouissement dans cette nouvelle étape de vie.






# Ressources humaines

Le service des ressources humaines a conclu sa deuxième année d'activité sur une entente de cinq ans en coopération intermunicipale en fourniture de services en gestion des ressources humaines. Les résultats de cette deuxième année sont marquants, les heures travaillées directement auprès des municipalités ont pratiquement doublé comparativement à la première année de l'entente, s'établissant à un total de :

**779** **HEURES D'ACCOMPAGNEMENT auprès des municipalités**
**+ 418** VERSUS 2024

**2 435** **KILOMÈTRES DE ROUTE afin de travailler directement dans les municipalités** **+ 535** VERSUS 2024

Rappelons que l'offre de services pour les municipalités se détaille dans plusieurs éléments. Principalement, on y retrouve la négociation de convention collective et de politique de travail, ainsi que leur application, la dotation de personnel et le soutien en matière de lois et règlements régissant les ressources humaines. À cette offre s'ajoute la formation et l'évaluation du personnel et le soutien aux gestionnaires dans la résolution des conflits et bien d'autres mandats.

### Voici quelques statistiques pour 2025 :

- **1 POLITIQUE DE TRAVAIL** négociée et adoptée
- **2 CONVENTIONS COLLECTIVES** négociées et signées
- **18 PROCESSUS DE DOTATION**
- **ACCOMPAGNEMENT** dans la fusion municipale des municipalités d'Hébertville, Hébertville-Station et Saint-Bruno pour le volet des ressources humaines et des relations de travail
- **MISE EN COMMUN** de services municipaux via des ententes de coopération intermunicipales
- **DÉPLOIEMENT** d'une formation de signaleur routier au bénéfice des municipalités

En plus de l'accompagnement fait auprès des municipalités, le service des ressources humaines s'occupe de l'entièreté du volet ressources humaines de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. On y retrouve notamment l'évaluation des employés, les relations de travail, la formation et l'organisation des rencontres d'employés.

***La MRC de Lac-Saint-Jean-Est n'est pas qu'une simple structure administrative : c'est une équipe passionnée et engagée dans le développement de notre territoire !***



Grange, Hébertville-Station

# FEUILLE DE ROUTE POUR LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

## Feuille de route 2023-2027 – Un premier projet de schéma d'aménagement et de développement (SAD) pour 2026

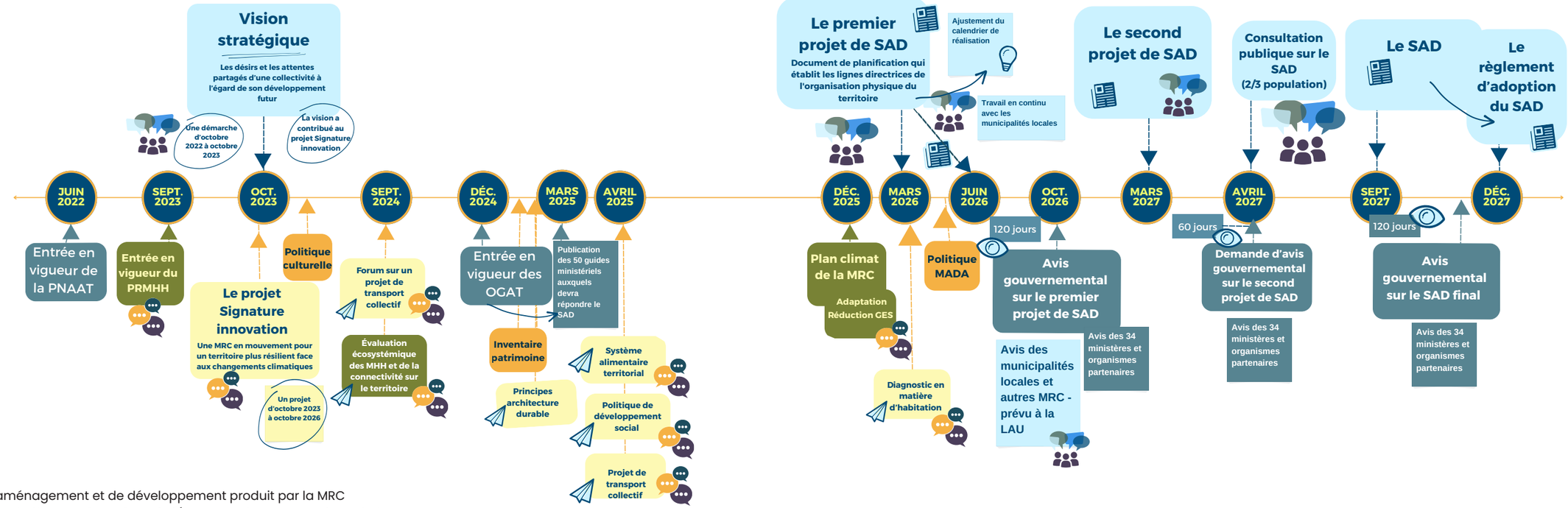
Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, actuellement en écriture, présentera en 2026 le projet de territoire sur lequel les élus et les partenaires du territoire auront travaillé depuis plus de trois ans.

L'amorce de ce travail a débuté avec l'exercice de vision en 2023 pour ensuite se poursuivre dans le projet Signature innovation de la MRC 2024-2026. Le SAD est ainsi alimenté tant par la vision territoriale que par les différentes planifications issues du projet Signature innovation. Enfin, il intégrera les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) produites par l'État. Celles-ci constituent un intrant significatif de la démarche.

Le SAD de la MRC est bien plus qu'un document de planification, il s'agit d'un projet de territoire qui fait écho aux grands enjeux d'aménagement et de développement auxquels devra faire face la population dans les prochaines décennies. Au cœur du défi climatique, le SAD visera notamment à soutenir un aménagement du territoire favorable à la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques.

Reconnaissant le caractère pluriel du territoire de la MRC, le SAD présentera plusieurs propositions visant, dans une approche intégrée, à favoriser des milieux de vie de qualité plus complets et diversifiés, qui répondent aux besoins de la population pour des municipalités attrayantes et dynamiques. Certaines propositions concerneront un aménagement qui préserve et met en valeur les milieux naturels et le territoire agricole, avec des mesures qui augmenteront le verdissement et permettront de lutter et d'adapter nos milieux aux changements climatiques actuels et à venir.

**Participation de plus de 350 personnes dans ces différents dossiers depuis 2023**



# DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

## Développement Économique Alma - Lac-Saint-Jean (DÉALSJ)

Depuis 2015, les MRC sont au cœur d'une nouvelle gouvernance municipale en matière de développement local et régional, une gouvernance dite de « proximité ». Le cadre législatif entourant l'exercice de ses pouvoirs en la matière a donc été modifié. Ainsi, en vertu de la Loi sur les compétences municipales (LCM), une MRC peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire. Elle peut exercer elle-même cette compétence ou la confier, en tout ou en partie, à un OBNL existant ou créé à cette fin, auquel cas une entente de délégation doit être conclue et autorisée par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Ainsi, la MRC a obtenu l'autorisation du ministre pour conclure avec l'organisme « Développement Économique Alma-Lac-Saint-Jean (DÉALSJ) », une entente par laquelle elle lui confie la mission de favoriser la réalisation de toute mesure de développement local et régional, et ce, notamment pour les objets suivants :

- Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Élaborer et veiller à la réalisation d'un plan d'action pour l'économie et l'emploi ou adopter différentes stratégies en matière de développement et d'entrepreneuriat.

La MRC confie également à DÉALSJ la gestion du Fonds local d'investissement (FLI) et du programme Réseau Accès PME, ce qui en fait la principale porte d'entrée des entrepreneurs, comme en témoignent les résultats ci-dessous :

**1 020 647 $**
EN INVESTISSEMENT DIRECT VIA NOS AIDES FINANCIÈRES RÉGULIÈRES

**15,6 M$**
INJECTÉS AU SEIN DU MILIEU ENTREPRENEURIAL
2 x plus qu'en 2023 !

**887**
EMPLOIS MAINTENUS OU CRÉÉS

**64**
ENTREPRISES SOUTENUES FINANCIÈREMENT

**1976**
INTERVENTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES

**422**
ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES
+ 12 %

**1 200**
HEURES D'ACCOMPAGNEMENT



# ENTENTE INTERMUNICIPALE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR)

Une des compétences obligatoires dévolues aux MRC du Québec est l'obligation d'élaborer et de maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Cette responsabilité est obligatoire en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).

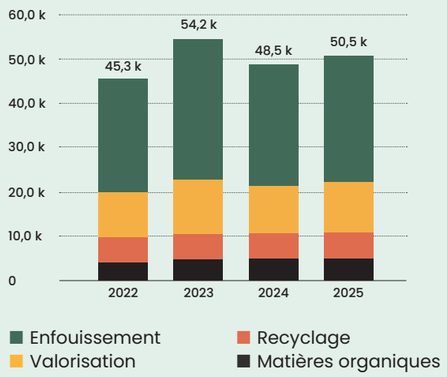
Afin de s'acquitter de cette tâche, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a conclu, le 15 juillet 2008, une entente avec les MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine pour former une régie intermunicipale, soit la Régie de gestion des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR). Cette dernière a notamment reçu le mandat des trois (3) MRC d'élaborer un plan conjoint de gestion des matières résiduelles (PGMR). Le plan actuellement en vigueur couvre les années 2024-2031 et s'applique sur le territoire de toutes les municipalités locales des trois (3) MRC. La RMR est également responsable d'assurer la mise en œuvre du plan d'action prévu au PGMR en vigueur et de réaliser les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs ciblés.



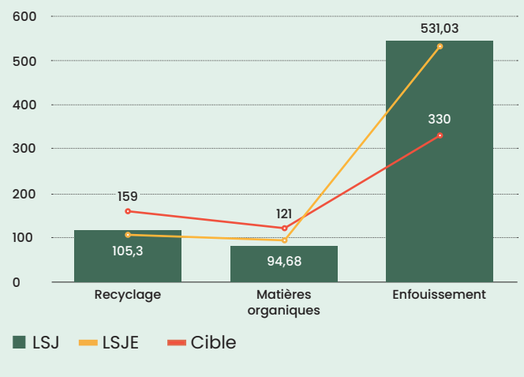
Voici les résultats obtenus par la RMR et son PGMR en 2025 et au cours des dernières années :

**Visites - LSJE** **88 334** ↑ **8,09 %** VERSUS 2024 : 81 721

### Génération globale




### Kg / habitant





Zone jeunesse, L'Ascension-de-Notre-Seigneur

TROISIÈME PARTIE

# PROJETS SPÉCIAUX

## Regroupements de services municipaux

À l'automne 2024, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a octroyé un mandat à une firme externe afin d'identifier, en collaboration avec les 14 municipalités du territoire, les enjeux liés au manque de main-d'œuvre qui pourraient affecter le fonctionnement de celles-ci. En avril 2025, la MRC et ses 14 municipalités membres se sont réunies pour échanger sur les résultats de ce rapport, dans le but d'identifier des opportunités de regroupement de services dans un modèle de coopération intermunicipale. Lors de cette journée, trois (3) priorités sont apparues fondamentales pour de potentiels regroupements de services au sein de la MRC.

**3 priorités**

**Gestion des eaux**
•
**Communication et transformation numérique**
•
**Administratif - 3 municipalités**



À la suite de l'identification de ces priorités, trois (3) projets en coopération intermunicipale ont été élaborés et déposés au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), dans le cadre du premier appel à projets 2025 du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 nommé « Coopération et gouvernance municipale ».

Le 18 décembre 2025, la MRC a reçu la confirmation de l'acceptation de ses trois (3) demandes de subventions formulées au FRR volet 4.

**Conforme aux demandes déposées, une somme de 1 027 401 $ fut octroyée aux projets présentés, se répartissant comme suit :**

**350 000 $**
**POUR UN REGROUPEMENT EN GESTION DES EAUX au bénéfice des 13 municipalités rurales de la MRC**

**327 401 $**
**POUR UN REGROUPEMENT EN COMMUNICATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE au bénéfice de la MRC et de ses 13 municipalités rurales**

**350 000 $**
**POUR UN REGROUPEMENT ADMINISTRATIF au bénéfice des municipalités de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, de Saint-Nazaire et de Labrecque**

**Chantier régional sur la main-d'œuvre municipale**
Enfin, la MRC s'est également impliquée auprès du Chantier régional sur la main-d'œuvre municipale (CRMO) en collaboration avec les autres MRC du Saguenay—Lac-Saint-Jean ainsi que la Ville de Saguenay. Le CRMO est une initiative concertée mise en place dans le but d'agir sur les enjeux de main-d'œuvre des municipalités, des MRC et des organismes municipaux de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ce projet sera déployé à partir de 2026 pour une période initiale de trois (3) ans.

## La Politique de développement social (PDS)

Pour la première fois de son histoire, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est s'est dotée d'une politique de développement social en 2025. Par celle-ci, la MRC s'engage à maintenir une vision stratégique qui inclut le développement social, en plus des aspects économiques, culturels et environnementaux aussi associés au développement souhaité.

### Pourquoi une politique de développement social ?

Une politique de développement social est un ensemble de stratégies et d'actions visant à améliorer le bien-être, la qualité de vie et l'inclusion de l'ensemble de la population. Elle s'appuie sur la solidarité pour réduire les inégalités, favoriser l'équité et renforcer le tissu communautaire. En ce sens, la rédaction de la politique de développement social s'est inscrite dans un processus participatif afin de refléter les besoins et les aspirations des différents acteurs sociaux œuvrant sur le territoire.

### Orientations et objectifs du plan d'action de la PDS

**Orientation 1 — Atténuer les vulnérabilités des populations**
- Amélioration de l'accès aux services et de leur qualité;
- Promotion de la diversité et de l'inclusion pour réduire les discriminations et les préjugés sociaux;
- Soutien aux personnes vulnérables.

**Orientation 2 — Favoriser le bien-être des populations**
- Amélioration de l'accès à l'éducation et à la formation;
- Promotion de la santé et bien-être;
- Optimisation de l'offre de loisirs.

**Orientation 3 — Soutenir une occupation durable du territoire**
- Amélioration de l'offre de logements et d'hébergement;
- Soutien à l'économie locale et innovante;
- Amélioration de la mobilité et du transport;
- Développement territorial durable.

**Orientation 4 — Stimuler et renforcer la cohésion sociale**
- Renforcement du dialogue et de la collaboration intersectorielle;
- Amélioration de la communication et de la visibilité des services;
- Favoriser l'inclusion et la reconnaissance des Premières Nations.

### Faits saillants

**1 COMITÉ D'ORIENTATION**
avec 21 partenaires intersectoriels

**9 CONSULTATIONS**
ayant rejoint 385 personnes au total





Rivière Petite Décharge, Alma

QUATRIÈME PARTIE



Saint-Nazaire

# SERVICE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Le diagnostic Habitation

Lors de l'élaboration de la Vision stratégique de la MRC et de son adoption en 2023, la question du logement est rapidement apparue comme l'un des enjeux majeurs sur le territoire. Un enjeu d'autant plus important qu'au cours des dernières années, de nouveaux contenus obligatoires en matière d'habitation furent exigés dans les schémas d'aménagement, tels que la description des besoins projetés en matière d'habitation et la nécessité d'y prévoir des mesures en vue d'y répondre.

**En parallèle, les nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) ont fait état de nouvelles attentes envers les MRC, en lien avec l'offre d'une réponse adaptée aux différentes problématiques en matière de logement.**

Ainsi, la MRC doit établir un diagnostic en matière de logement en décrivant les enjeux et les besoins portant, entre autres, sur les caractéristiques des ménages actuels et futurs, de même que sur le parc de logements, le logement social et abordable notamment. La MRC doit également effectuer la planification de son territoire en tenant compte de ce diagnostic, des besoins et des potentiels établis en matière d'habitation.

En 2025, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a ainsi mis en œuvre une approche novatrice, axée sur la connaissance du territoire et sur des données probantes, afin de compléter l'état de situation et d'affiner sa compréhension des besoins en habitation. Cela dans le but d'établir une vision claire concernant l'habitation.

Ces informations seront des intrants importants pour la rédaction en cours du schéma d'aménagement et de développement (SAD).

**Voici d'ailleurs les intrants sur lesquels ont porté nos travaux en 2025 :**

- Un portrait en habitation, présentant les caractéristiques du territoire, le portrait sociodémographique, le portrait du logement et le portrait des infrastructures;
- Un portrait des terrains à potentiel, présentant les terrains à potentiel de développement et de redéveloppement validés avec chacune des municipalités de la MRC;
- Un diagnostic en habitation, identifiant les principaux enjeux, les besoins en habitation d'ici 2041 et la capacité de répondre à ces derniers;
- Des stratégies d'action pour la MRC et les municipalités.

Chacune des quatorze municipalités de la MRC a maintenant un portrait de l'habitation sur son territoire. En 2026, un forum sera organisé sur la question de l'habitation dont découlera un plan d'action qui sera intégré au schéma d'aménagement et de développement.

# Premier plan climat de la MRC approuvé par le gouvernement du Québec

Pour la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, l'exercice de réalisation du plan climat s'est aussi inscrit dans la démarche de renouvellement du schéma d'aménagement et de développement.

Le 25 septembre 2025, la MRC a déposé une version préliminaire du plan climat aux autorités du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). À la suite de questionnements de la part du ministère, certaines analyses supplémentaires furent réalisées et des informations complémentaires ont été ajoutées. De sorte que le dépôt officiel au MELCCFP a été effectué le 19 novembre dernier. C'est finalement le 5 décembre 2025 que la MRC a reçu une lettre du MELCCFP confirmant l'approbation de ce plan climat. Il s'agit du 2e plan approuvé par le gouvernement du Québec dans la province.



**« Nous devons tous nous mettre en mode solution pour faire face aux défis qui se présenteront à nous à court et moyen termes, mais aussi pour les générations futures qui occuperont le même territoire. »**

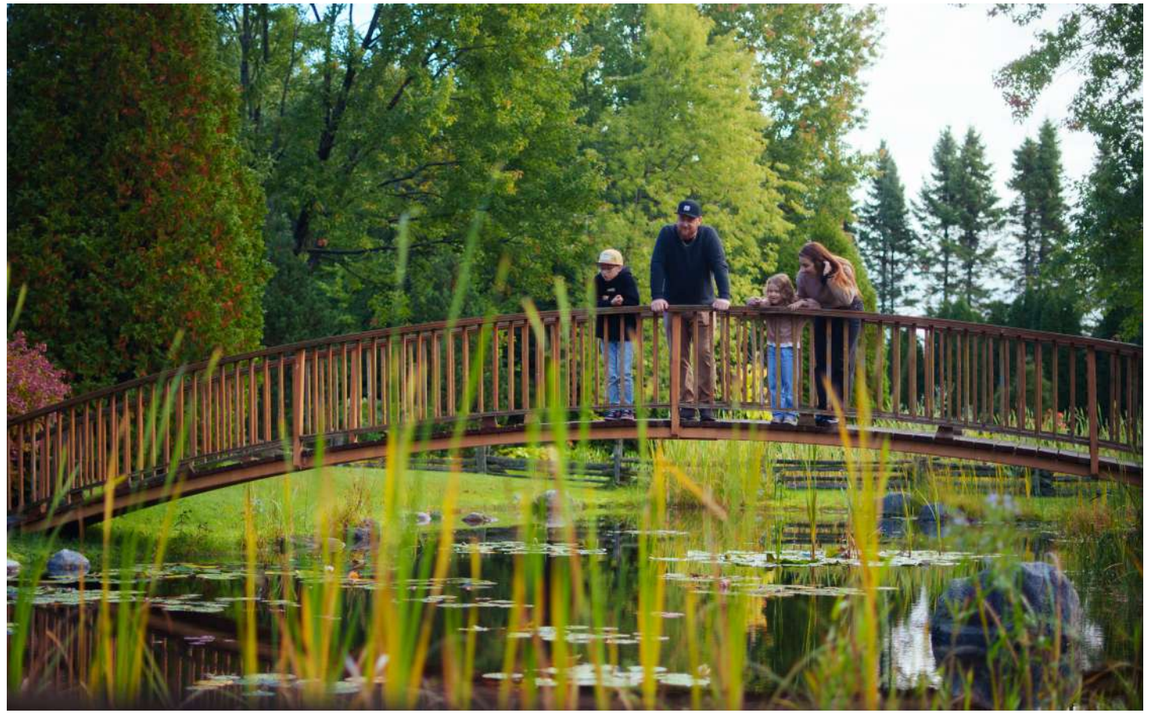
**Nathalie Audet**
Directrice du service d'aménagement

En fin d'année 2025, la MRC se préparait à répondre à l'appel à propositions pour aller chercher du financement et amorcer la mise en œuvre de ce plan climat avec les partenaires et les municipalités du territoire.

Ce plan comprend une série de mesures de soutien à la transition, l'adaptation et la lutte aux changements climatiques. La MRC veillera à assurer la compatibilité de son schéma d'aménagement et de développement avec le plan climat, mais aussi avec le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), en vigueur sur notre territoire depuis septembre 2023. L'appui des différents paliers de gouvernement et le maintien de la mobilisation du milieu demeureront la clé pour la réalisation du plan d'action climatique et l'atteinte des cibles établies dans cet exercice pour l'horizon 2035.

La réalisation du plan climat a aussi permis aux organisations municipales de prendre conscience des sources principales d'émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à leurs activités corporatives, mais aussi à celles de la collectivité. Pour 12 des 14 municipalités qui composent la MRC, il s'agissait d'un tout premier exercice de quantification des GES. À partir de ces constats, un plan d'action visant à réduire les émissions corporatives de GES a été mis en place avec chaque conseil municipal. À l'échelle de la MRC, ce sont 100 actions menant à une réduction totale de 9 % des émissions corporatives de GES sous le seuil de référence de l'année 2021 qui sont proposées d'ici 2030.

Pour les émissions de la collectivité, le portrait est relativement typique d'une région périphérique dont l'économie est basée sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles. Une cible a aussi été mise en place, qui vise à réduire de 12 % les émissions de GES de la collectivité sous le scénario de référence d'ici 2035.



Jardin Scullion, L'Ascension-de-Notre-Seigneur

## Les parties prenantes essentielles

La participation des parties prenantes était et demeure une condition essentielle au succès de la démarche d'élaboration d'un plan climat. Les changements climatiques peuvent être une source d'inquiétudes. Faire participer la collectivité dès le départ permet d'enrichir la démarche. La MRC a formé un comité des parties prenantes avec des représentants, des citoyens, des municipalités, des organismes communautaires ainsi que des entreprises et des institutions. Cette vision systémique de la démarche, instaurée depuis ses débuts, bénéficiera grandement à la MRC et aux municipalités afin d'arrimer le plan climat avec les autres planifications déjà réalisées ou en cours.

## Résumé des démarches de consultation

Diverses activités de participation ont été réalisées dans le cadre de l'élaboration du plan climat, avec des comités consultatifs spécifiques, les municipalités et le grand public. Le calendrier des activités de participation s'est échelonné de septembre 2024 à mai 2025. Plus de 350 personnes ont participé aux différentes activités de consultation.

## Consultation publique en format portes ouvertes

Une journée portes ouvertes a permis de consulter la population et les organisations du territoire, le jeudi 1er mai de 9 h à 21 h à l'Hôtel Universel de la Ville d'Alma. Des informations vulgarisées sur la démarche en cours ainsi que des mécanismes de consultation accessibles, inclusifs et ludiques ont été déployés. La durée de participation estimée dans le parcours de consultation était généralement d'au moins une heure et plusieurs personnes ont investi près de deux heures de leur temps.

QUATRIÈME PARTIE

# Terres publiques intramunicipales de la MRC

Depuis avril 1997, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est gestionnaire de quelque 30 000 hectares de terres publiques intramunicipales (TPI). La MRC détient sur ces terres, en vertu d'une convention de gestion territoriale signée avec le gouvernement du Québec, des pouvoirs et des responsabilités en matière de planification et de gestion foncière (baux, autorisations diverses) et forestière ainsi qu'en matière de réglementation foncière.

Réalisé en concertation avec les intervenants régionaux, le plan d'aménagement intégré du territoire public intramunicipal (PAI) en vigueur depuis juillet 2020 identifie 10 grandes affectations de sol attribuées en fonction des usages existants, des possibilités de développement et du potentiel de production des terres.

Le comité multiressources joue un rôle-conseil auprès de la MRC concernant la planification des TPI et l'utilisation du fonds de mise en valeur des TPI. Composé d'une vingtaine de personnes, le comité est représentatif de l'ensemble des intérêts liés à la préservation des milieux naturels, au développement et à l'utilisation du territoire délégué, ainsi qu'à l'ensemble des ressources naturelles. Il se réunit trois fois par année.

Le fonds de mise en valeur des TPI sert à soutenir financièrement les interventions et les activités de mise en valeur des terres et des ressources sur le territoire public visé. Depuis 25 ans, c'est près de 7,4 M$ d'investissement du fonds de mise en valeur qui a été injecté par la MRC dans le développement et la mise en valeur des TPI et des ressources naturelles désignées.



La MRC tient à souligner l'excellente collaboration des locataires de bleuetières dans le dossier du renouvellement des baux de bleuetières. Un renouvellement qui marque une avancée significative vers une gestion plus équitable des TPI, au bénéfice de l'ensemble des utilisateurs et détenteurs de droits.

## LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES C'EST :

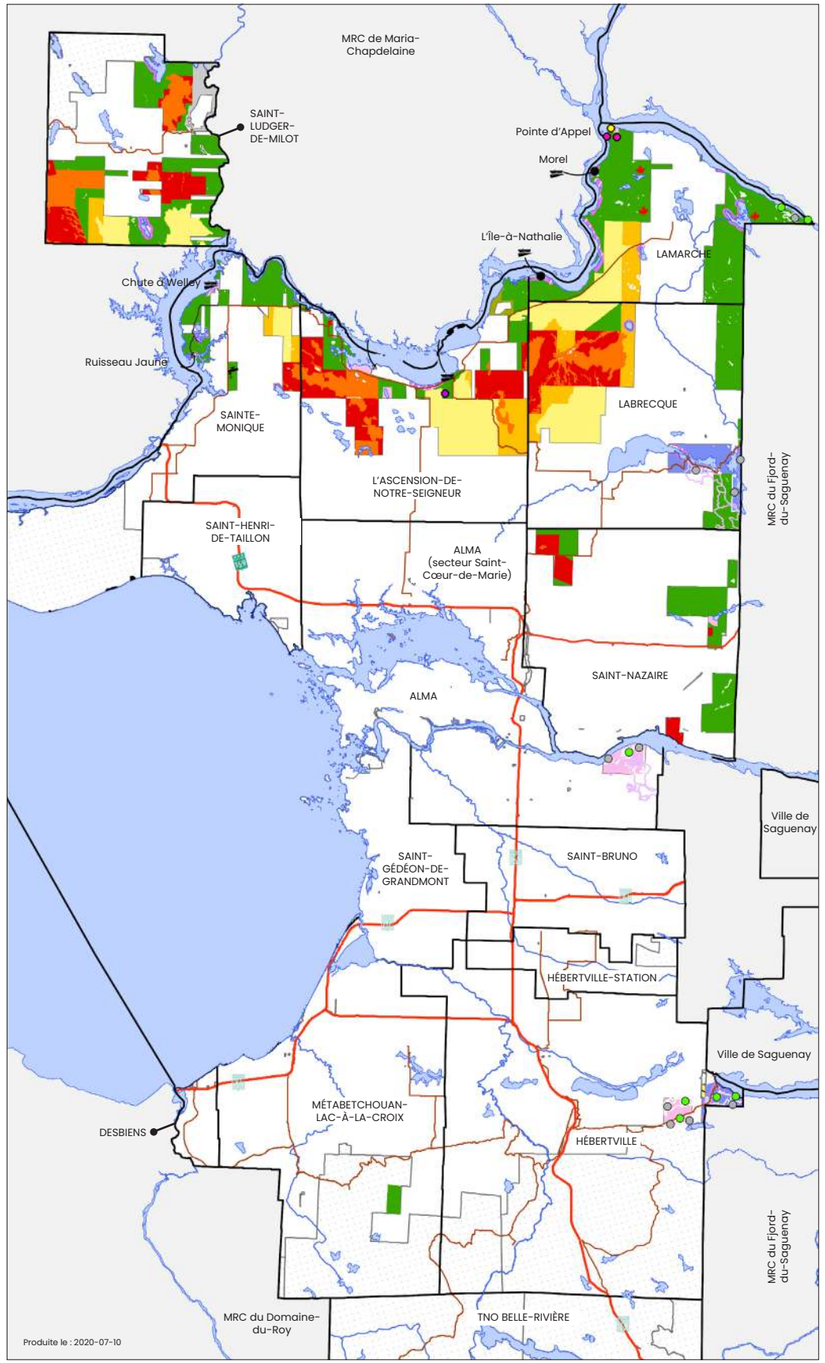
**15 %**
DU TERRITOIRE MUNICIPALISÉ DE LA MRC

**40 %**
DES TERRES SOUS AMÉNAGEMENT FORESTIER

**20 %**
DES TERRES SOUS BAIL MINIER (TOURBE HORTICOLE)

**17 %**
DES TERRES SOUS BAIL DE BLEUETIÈRES







Rivière Péribonka, L'Ascension-de-Notre-Seigneur

Rivière Péribonka, Lamarche

# Principales activités réalisées en 2025

## Villégiature

Vente d'un bloc de terres à la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot pour le développement de 16 emplacements de villégiature riverains au lac Milot, la MRC a accompagné la municipalité lors du tirage au sort. L'ensemble des terrains a été vendu.

Dépôt au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) de quatre projets de villégiature le long de la rivière Péribonka (municipalités de Sainte-Monique-de-Honfleur, L'Ascension-de-Notre-Seigneur et Lamarche).

Évaluation de potentiel archéologique afin de bien circonscrire les zones présentant un potentiel dans les limites des terrains destinés à la villégiature.

Deux terrains offerts en location dans le secteur développé de l'Île-à-Nathalie à Lamarche.

## Agriculture (bleuetières)

Rencontres avec le Comité Bleuet en vue du renouvellement de l'ensemble des baux de bleuetières avant leur échéance pour donner suite au dépôt d'un rapport sur l'état de situation des bleuetières en TPI.

Émission des nouveaux baux de bleuetières et séance de signature avec les locataires.

## Environnement

Construction à l'hiver 2025 par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) d'un ouvrage filtrant dans le secteur du lac Tommy (Labrecque) pour limiter la propagation de l'achigan à petite bouche vers le bassin versant du lac Saint-Jean. La MRC a collaboré avec le ministère sur ce dossier stratégique pour éviter la propagation de cette espèce.

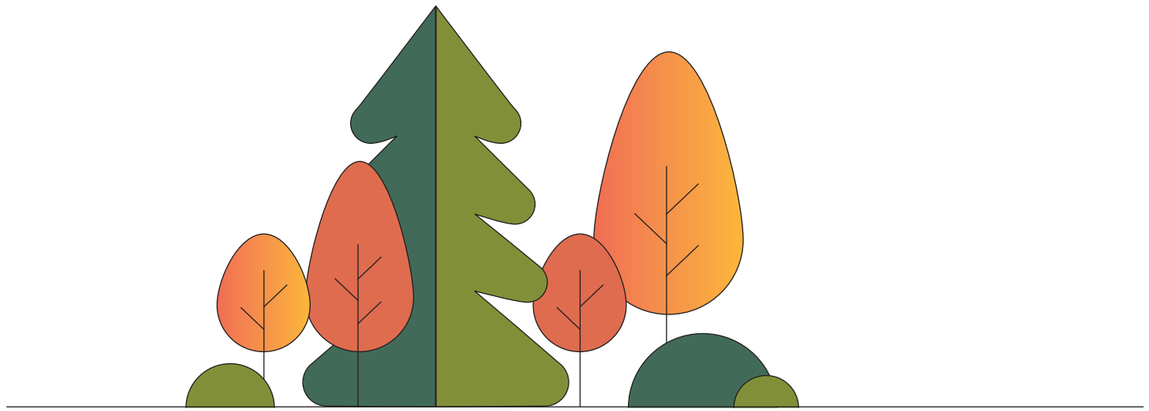
## Récréotourisme

Les travaux de reconstruction de la rampe de mise à l'eau située au lac Kénogami à Hébertville (digue Ouiqui) ont été complétés pour la saison estivale de 2025.

Des projets d'agrandissements du site d'Évasion Péribonka ont été acceptés et les travaux visant à augmenter la capacité d'accueil pour consolider les activités du site récréotouristique seront réalisés en 2026.

## Forêt publique

La situation entourant l'industrie forestière a eu comme conséquence qu'aucun travaux de récolte n'a été effectué en 2025.



QUATRIÈME PARTIE

# Plan régional de protection des milieux humides et hydriques

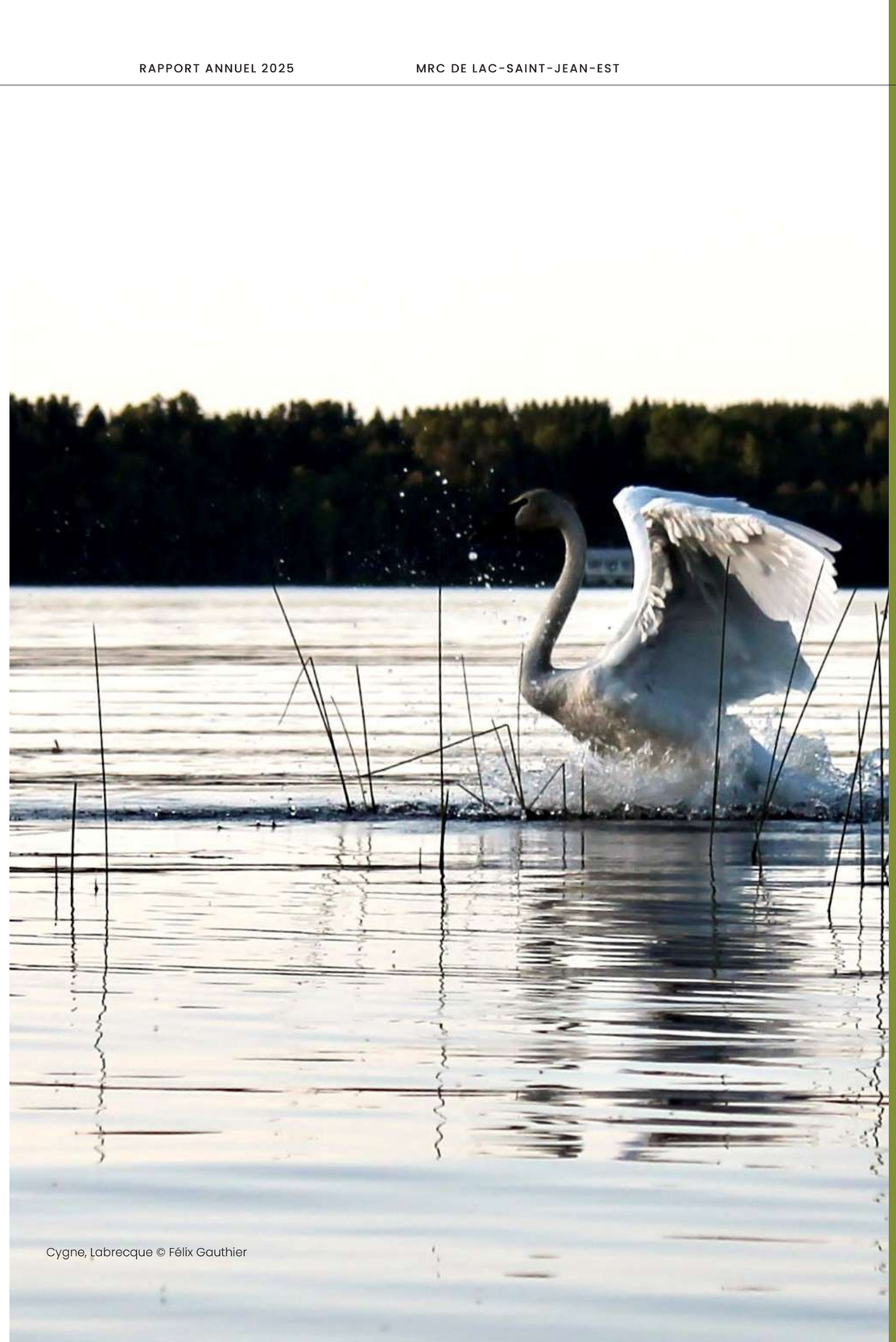
Le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) est un outil de planification des actions pour la conservation des milieux humides et hydriques sur le territoire d'une MRC.

Approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en septembre 2023, ce premier PRMHH de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est constitue un pas de géant pour l'aménagement durable de notre territoire. Il guidera nos interventions pour favoriser l'atteinte du principe d'aucune perte nette, pour assurer une gestion cohérente par bassin versant, tout en tenant compte des enjeux liés aux changements climatiques.

Les coûts économiques et sociaux associés à la perte des fonctions écologiques des milieux humides et hydriques peuvent vite surpasser les avantages à court terme. Or, ce plan présente la conciliation des visions d'aménagement et de conservation du territoire. La MRC veillera ensuite à assurer la compatibilité de son schéma d'aménagement et de développement (SAD), qui sera réalisé au cours des deux prochaines années, avec le PRMHH.

### Voici quelques projets en lien avec le PRMHH réalisés en 2025 :

- Poursuite du projet « De belles rives pour la Belle-Rivière » - Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREDD);
- Participation financière et technique au projet « Fais partie de la bande » - Union des producteurs agricoles (UPA) pour la restauration de bandes riveraines le long de plusieurs cours d'eau des bassins versants les plus dégradés identifiés au PRMHH;
- Appui à la réalisation des plans directeurs de l'eau (PDE) des deux organismes de bassins versants (OBV) de la région;
- Participation à la Table de concertation régionale pour la stratégie de lutte aux espèces exotiques envahissantes floristiques;
- Participation au plan d'action pour la gestion de l'hydrocharide grenouillette (plante aquatique exotique envahissante).



Cygne, Labrecque © Félix Gauthier

## Les objectifs du service d'aménagement pour 2026

Un premier projet de schéma d'aménagement et de développement pour 2026 qui répond aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), aux préoccupations des municipalités locales et des citoyens et entreprises du territoire.

Une mise en œuvre du plan climat 2026-2030 suite à l'appel de propositions de décembre 2025.

Une mise en œuvre du PRMHH plus prononcée et une réglementation visant la protection des milieux humides et hydriques.

La poursuite de la mise en valeur et du développement de projets sur les terres publiques intramunicipales (TPI).

QUATRIÈME PARTIE

# ADMINISTRATION INCLUANT ÉVALUATION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE



Activité scolaire avec les pompiers, L'Ascension-de-Notre-Seigneur

## Vente pour taxes

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est doit procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes pour toutes ses municipalités membres, à l'exception des villes d'Alma, de Desbiens et de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Il s'agit d'opérations importantes puisqu'elles permettent à ces municipalités de recouvrer des taxes municipales en souffrance.

En 2025, la MRC a reçu des municipalités assujetties **18 DOSSIERS EN RECOUVREMENT**.

Avec ses démarches, la MRC a pu régler dix-sept (17) de ces dossiers avant la vente. Finalement, un seul immeuble a été vendu lors de la vente aux enchères tenue le 12 juin 2025.

## Évaluation

La MRC est responsable de la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière de toutes les municipalités du territoire, à l'exception de la Ville d'Alma. Les rôles d'évaluation ont une durée de vie utile de trois ans.

En 2025, la MRC a procédé au dépôt des rôles triennaux des municipalités suivantes : Hébertville, Labrecque, Saint-Nazaire et Saint-Gédéon-de-Grandmont. Les travaux de mise à jour se sont donc poursuivis dans ces localités, en plus du traitement d'un volume soutenu de demandes de permis.

**16 719 UNITÉS D'ÉVALUATION** pour les 13 municipalités.

**6 113 CERTIFICATS DE MODIFICATION** émis en 2025.

**1 038 MUTATIONS IMMOBILIÈRES** traitées en 2025.

## Greffe

Un des principaux rôles du service du greffe est, avec le support des responsables des divers départements de l'organisation, de dresser le procès-verbal de tous les actes et délibérations adoptés lors des séances du conseil de la MRC et du comité administratif.

En 2025, le conseil de la MRC a tenu onze séances ordinaires, neuf séances extraordinaires et neuf séances du comité administratif. Au cours de ces séances, il y a eu adoption de : **382 RÉSOLUTIONS** ainsi que de **SEPT RÈGLEMENTS**.

De plus, le service du greffe est désigné pour recevoir les demandes d'accès à l'information du public, lesquelles doivent être traitées conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. En 2025, la MRC a reçu et pris en charge **CINQ DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION**.

## Sécurité incendie

Conformément aux dispositions de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4), la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est responsable de la planification régionale de la sécurité incendie sur l'ensemble de son territoire. Cette responsabilité s'exerce principalement par l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et la révision d'un Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCR).

Le schéma se veut l'outil de planification stratégique visant à assurer une protection adéquate des personnes et des biens en fonction des risques présents sur le territoire. À cet effet, la MRC doit procéder à l'identification et à l'analyse des catégories de risques, à l'inventaire des ressources humaines et matérielles disponibles ainsi qu'à l'évaluation de la capacité d'intervention des services de sécurité incendie concernés.

La couverture incendie, sur le territoire de la MRC, est assurée par le service de prévention des incendies de la Ville d'Alma, la Régie intermunicipale de sécurité incendie du secteur nord et la Régie intermunicipale de sécurité incendie du secteur sud.

## Sécurité publique

Conformément à la Loi sur la police, chaque MRC doit conclure une entente de service avec le ministre de la Sécurité publique pour que la Sûreté du Québec (SQ) assure la desserte policière sur son territoire. Cette entente précise notamment :

- La durée et les modalités du service (nombre d'agents, étendue du territoire desservi, etc.);
- La nature des services (patrouille, réponses aux appels, prévention, enquêtes, etc.).

La mise en application de l'entente de service doit se faire via un comité de sécurité publique (CSP), conformément à l'article 78 de la Loi sur la police. Ce comité est composé de quatre à sept élus du conseil de la MRC, de deux représentants de la Sûreté du Québec, dont le directeur du poste de police, ainsi que d'un secrétaire du comité, identifié parmi le personnel de la MRC.

En 2025, le CSP a tenu quatre rencontres où il a notamment approuvé les priorités d'actions de la SQ pour l'année 2025, qui étaient les suivantes :

- **Priorité 1 :** Appliquer le modèle de police de proximité.
- **Priorité 2 :** Intervenir en matière de sécurité routière.
- **Priorité 3 :** Intervenir en matière de sécurité hors réseau routier.
- **Priorité 4 :** Intervenir en regard à la criminalité présente sur le territoire.



Vue aérienne, Alma

# PROGRAMMES D'AIDE À L'HABITATION

Fruit d'une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), la MRC de Lac-Saint-Jean-Est met en œuvre sur son territoire les programmes de cette dernière, destinés à l'amélioration de l'habitat des personnes admissibles.

En 2025, dans un contexte marqué par des compressions gouvernementales touchant certains programmes d'habitation, la MRC a maintenu un niveau soutenu de traitement des dossiers et assuré la continuité des services auprès de la population du territoire. Par cette entente, la MRC est notamment responsable de l'administration des programmes suivants :

## Programme d'adaptation de domicile (PAD)

Le PAD de la SHQ vise à soutenir les personnes vivant avec un handicap ou à mobilité réduite dans la réalisation de leurs activités quotidiennes, en rendant leur logement plus accessible. Ce programme permet de financer des travaux d'adaptation domiciliaire.

**Montant total financé en 2025 : 480 685 $**

## Programme RénoRégion (PRR)

Le PRR a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires occupants à faible revenu vivant en milieu rural. L'aide permet la réalisation de travaux visant à corriger des défectuosités majeures pouvant affecter leur résidence.

**Montant total financé en 2025 : 222 255 $**

## Programme Petits établissements accessibles (PEA)

Le programme PEA vise à améliorer l'accessibilité aux petits établissements pour les personnes vivant avec un handicap ou à mobilité réduite. Seuls les propriétaires et les locataires d'établissements commerciaux, d'affaires ou de réunion non assujettis à une obligation légale en matière d'accessibilité peuvent se prévaloir de ce programme.

**Montant total financé en 2025 : 12 916 $**

## Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH)

Le volet Rénovation du PAMH s'adresse aux organismes responsables de maisons d'hébergement temporaire destinées aux femmes et à leurs enfants victimes de violence familiale, ainsi qu'aux jeunes de 30 ans ou moins confrontés à la même situation.

**Aucun dossier réalisé en 2025**

QUATRIÈME PARTIE

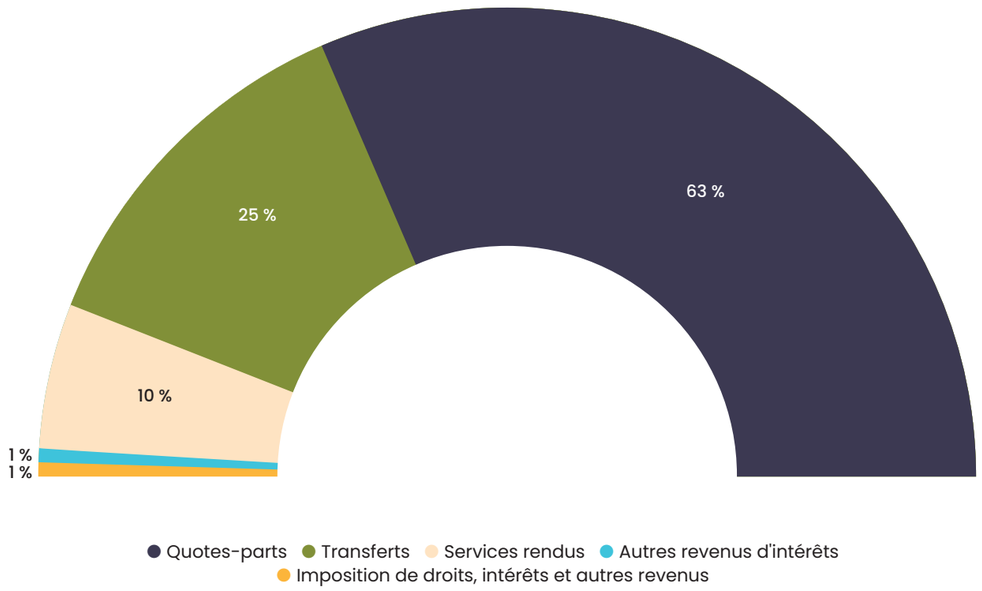
# FINANCES

Le service des finances est responsable de la perception et de la garde de tous les deniers de la MRC, des quotes-parts et des taxes, notamment. Il tient également les livres de comptes dans lesquels sont inscrits les revenus et les dépenses de la MRC et prépare le budget annuel de l'organisation ainsi que son rapport financier annuel.

Les montants présentés correspondent aux résultats avant conciliation à des fins fiscales, des éléments totalisant 363 626 $ assurant l'équilibre budgétaire.

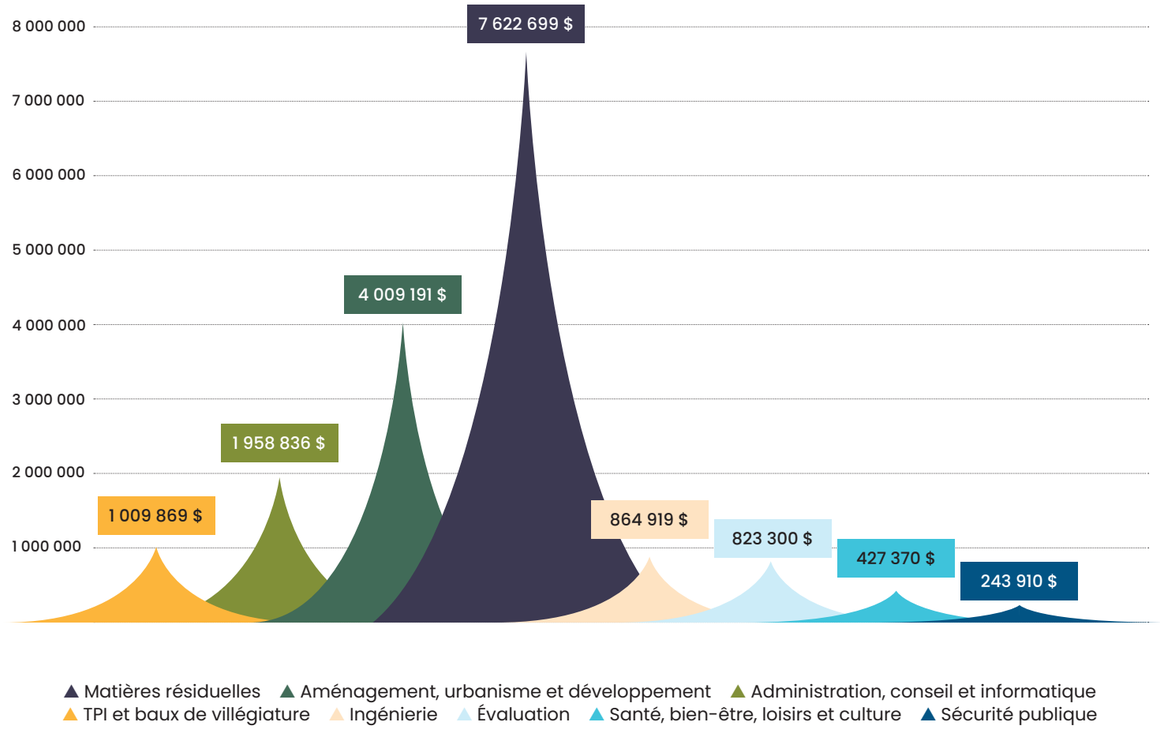
## Revenus

| PROVENANCE | 2025 | % |
|---|---|---|
| ● Quotes-parts | 10 536 014 $ | 63 % |
| ● Transferts | 4 058 336 $ | 25 % |
| ● Services rendus | 1 611 859 $ | 10 % |
| ● Autres revenus d'intérêts | 195 759 $ | 1 % |
| ● Imposition de droits, intérêts et autres revenus | 194 500 $ | 1 % |
| **TOTAL** | **16 596 468 $** | **100 %** |




## Dépenses

| DÉPARTEMENTS | 2025 |
|---|---|
| ▲ Matières résiduelles | 7 622 699 $ |
| ▲ Aménagement, urbanisme et développement | 4 009 191 $ |
| ▲ Administration, conseil et informatique | 1 958 836 $ |
| ▲ Terres publiques intramunicipales (TPI) et baux de villégiature | 1 009 869 $ |
| ▲ Ingénierie | 864 919 $ |
| ▲ Évaluation | 823 300 $ |
| ▲ Santé, bien-être, loisirs et culture | 427 370 $ |
| ▲ Sécurité publique | 243 910 $ |
| **TOTAL** | **16 960 094 $** |



QUATRIÈME PARTIE

# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET VITALITÉ DU MILIEU

Tel qu'énoncé dans la Loi sur les compétences municipales (LCM), une MRC peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire. Et c'est ce à quoi l'équipe de développement et de vitalité du milieu s'est affairée encore cette année, par le biais d'activités et de projets qu'elle a initiés ou supportés. Au niveau local, la MRC a initié ou poursuivi plusieurs collaborations avec les municipalités, supportant ces dernières dans la réalisation de leurs initiatives locales. Puis, au niveau territorial, des activités et des projets impliquant souvent une diversité d'acteurs du développement agissant en concertation ont permis des avancées certaines pour l'ensemble du territoire.

## Tables de concertation et comités territoriaux auxquels nous avons participé en 2025

- Comité de pilotage territorial Municipalité amie des aînés (MADA)
- Comité de travail accueillir en français
- Comité de travail employeurs inclusifs
- Comité du Colloque Unis vers l'inclusion
- Comité Valorisation de la TCA LSJE
- Comité de pérennité des OSBL d'habitation pour aînés
- Comité des Saines habitudes de vie
- Comité intersectoriel pour les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)
- Table de concertation en immigration
- Table de concertation aîné Lac-Saint-Jean-Est (TCA LSJE)
- Table des partenaires en promotion prévention
- Table de lutte à la pauvreté et à l'inclusion sociale
- Projet de Transport collectif
- Projet de Système alimentaire territorial



Centre-ville d'Alma



Lac des Habitants, Lamarche

## Support aux projets et aux activités de développement local en 2025

- Comités pour la requalification des églises (quatre comités) : Lamarche, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Bruno, Hébertville-Station
- Comités de pilotage MADA locaux (neuf comités)
- Comité de développement local du secteur sud
- Comité de développement local du secteur nord (Propulsion 2.0)
- Comité de coordination de la campagne « Jeune depuis plus longtemps »
- Comité du projet La Grandmontoise de Saint-Gédéon
- Comité municipalité attrayante de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Comité d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants d'Alma
- Organisation de la campagne « Un kiosque près de chez moi »
- Support à la création de deux OSBL dans le secteur nord
- Veille sur les programmes et la diffusion d'informations stratégiques aux municipalités

## Autres concertations et gestions de programmes

- Comité régional sur la vitalité des milieux
- Comité de coordination régional en immigration
- Coordination de la démarche Municipalité amie des aînés sur le territoire (MADA)
- Rencontres des équipes en développement économique
- Rencontres des directions générales et des directions de développement du Lac-Saint-Jean
- Animation des rencontres des directions générales des municipalités
- Représentations au conseil de la MRC ainsi que sur les différents comités de travail
- Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV)
- Table de concertation régionale sur le patrimoine religieux
- Table de concertation Culture Saguenay—Lac-Saint-Jean
- Entente sectorielle en agroalimentaire
- Entente en immigration
- Entente égalité entre les femmes et les hommes
- Comité emploi et solidarité sociale
- Gestion du Fonds régions et ruralité et du comité des projets structurants
- Gestion de l'entente de développement culturel (EDC)
- Gestion de l'appel de projets PAC
- Gestion de l'appel de projets culturels
- Gestion du programme pour les activités culturelles dans les municipalités (PACM)
- Gestion du programme d'aide à l'organisation d'événements pour le rayonnement des communautés
- Gestion du Programme en patrimoine (PEP)
- Gestion des communications de la MRC
- Gestion du programme Dons et commandites

## Rencontres réalisées par les agents de développement territoriaux à propos de dossiers locaux et territoriaux

**121**
RENCONTRES LOCALES ET/OU POUR DES DOSSIERS LOCAUX

**154**
RENCONTRES TERRITORIALES ET/OU POUR DES DOSSIERS TERRITORIAUX




Campagne « Un kiosque près de chez moi »

# Politique culturelle

## Projets issus de la politique culturelle de la MRC

En janvier 2025, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et le ministère de la Culture et des Communications du Québec ont conclu une nouvelle Entente de développement culturel (EDC) pour les années 2025-2027. Véritable levier encadrant la réalisation de la politique culturelle dont notre territoire s'est dotée en octobre 2023, cette EDC a permis à la MRC et aux acteurs du territoire de continuer à mettre en œuvre cette politique grâce notamment aux moyens financiers y étant associés.

## Programme pour les activités culturelles des municipalités

Ainsi, un appel de projets réservé aux municipalités du territoire, présenté sous l'appellation « Programme pour les activités culturelles des municipalités », a favorisé la réalisation de projets culturels variés. Reflétant bien cette volonté contenue dans la politique culturelle de faire rayonner la culture partout et dans toutes les communautés, ce programme a notamment contribué à rendre la culture un peu plus accessible dans nos milieux, alors que plusieurs projets encourageaient la participation active des citoyens.

Inauguration du Parcours patrimonial, Labrecque



## Appel de projets pour les acteurs culturels du territoire

Un autre appel de projets, tenu au printemps 2025, a permis de soutenir financièrement la réalisation de 14 initiatives culturelles issues d'artistes, d'organismes et de municipalités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Les projets retenus se sont partagés 40 600 $, en contributions non remboursables. Le financement de ces projets a aussi fait en sorte d'ancrer encore davantage la politique culturelle dans notre milieu.

De différentes ampleurs et visant des clientèles variées, les projets retenus ont ainsi en commun d'avoir su répondre avec pertinence à l'un ou l'autre des trois grands enjeux actualisés dans la politique culturelle :

- **L'accessibilité et le soutien à la culture sur l'ensemble du territoire**
- **Le patrimoine, une richesse fragile et méconnue**
- **La culture ; une force qui élève les collectivités**

## Liste des projets culturels financés en 2025

| PROMOTEURS | PROJETS | MONTANTS OCTROYÉS |
|---|---|---|
| Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur | Programmation culturelle estivale « Génér-actionsété 2025 » | 3 000 $ |
| Simon Émond / Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix | Projet « Dis mon nom » | 2 500 $ |
| Municipalité de Labrecque | Parcours patrimonial | 3 000 $ |
| IQ L'Atelier | Camp Multi-arts / Parcours artistiques éphémères | 3 000 $ |
| Ville de Desbiens | La culture à la biblio | 2 831 $ |
| Comité des loisirs de Saint-Gédéon-de-Grandmont | Agora jeunesse | 1 785 $ |
| Camp musical du Saguenay—Lac-Saint-Jean | Projet ÉCHOS | 4 700 $ |
| Maison des jeunes de Saint-Gédéon-de-Grandmont | Création d'une pièce de théâtre par les jeunes | 2 200 $ |
| L'Académie des porteurs de musique | Salle de spectacle communautaire d'Hébertville | 5 000 $ |
| Municipalité de Saint-Nazaire (pour les 6 municipalités du nord) | Journée culturelle inter-camps de jour | 3 623 $ |
| Camp musical du Saguenay—Lac-Saint-Jean | Rendez-vous Guitare 2026 | 2 103 $ |
| Accès conditions de vie Lac-Saint-Jean-Est | Accès chez vous : culture et inclusion | 4 500 $ |
| Carrefour bénévole Labrecque Lamarche | Activités de la Fête des récoltes | 408 $ |
| Carrefour bénévole Labrecque Lamarche | Cours de dessins et de peinture | 1 950 $ |
| **TOTAL** | | **40 600 $** |

Entente de développement culturel | MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST | Québec

QUATRIÈME PARTIE

# Immigration et programme d'appui aux collectivités (PAC)

L'année 2025 était la dernière année du Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du Lac-Saint-Jean 2022-2025. Pour rendre compte de l'impact de ce plan triennal sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, voici quelques chiffres tirés du rapport d'activités final, présenté au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui a financé ce plan via son Programme d'appui aux collectivités (PAC).

### Formations

**46** formations
**612** présences au Lac-Saint-Jean-Est
**54** présences du milieu municipal

### Municipalités attrayantes

**2** comités d'accueil formés
**4** municipalités en action
**30 320 $** sommes engagées

### Activités de sensibilisation

**62** activités
**10** municipalités visitées
**47 389 $** sommes engagées

### Campagnes de sensibilisation

**2** capsules vidéo
**4** outils développés
**3** cahiers spéciaux
**1** exposition photos
**1** promotion du service Taxibus
**41 900 $** sommes engagées

### Journées « Embarques-tu ? »

**4** journées
**22** activités
**10** lieux visités
**6** municipalités
**368** participant(e)s
**44 500 $** sommes engagées

### Activités de rapprochements interculturels

**60** activités
**8** municipalités visitées
**19** projets acceptés
**9** organisations financées
**3 460** participants
**68 500 $** sommes engagées

**Quelques commentaires de participant(e)s :**

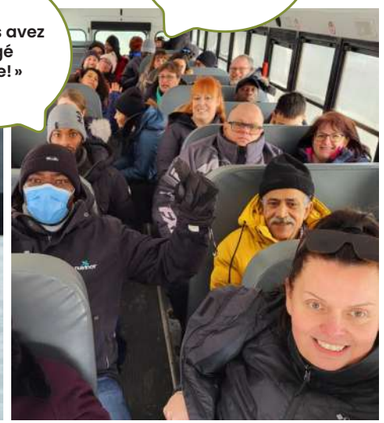
« Participer à ces activités nous a fait sortir de l'isolement. »

« Merci du fond du cœur et longue vie au programme! »

« Vous avez changé ma vie! »

« Tout le monde devrait suivre cette formation. »





Activité « Embarques-tu ? », édition hivernale, secteur d'Alma



# Développement territorial et local

En novembre 2023, le poste de Direction à la vitalité du milieu et aux projets spéciaux a été créé. Deux ans plus tard, le terme vitalité est désormais bien ancré dans nos échanges. Le bien-être des populations et des milieux est au cœur du développement local et territorial, et cela ne se fait jamais seul. Une multitude de partenaires — communautaires, institutionnels et municipaux — font partie prenante de notre quotidien pour forger un territoire qui nous ressemble.

La particularité de notre département réside dans le nombre de ministères auxquels nos dossiers se rattachent. Nous avons tenté de vous l'illustrer à l'aide de ce tableau.














VITALITÉ DU MILIEU ET PROJETS SPÉCIAUX

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Secrétariat à la condition féminine

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Ministère des Transports et de la Mobilité durable



Ministère de la Culture et des Communications



Ministère de la Santé et des Services sociaux




Ministère de la Famille





QUATRIÈME PARTIE

# SERVICE D'INGÉNIERIE

Le service d'ingénierie de la MRC offre aux municipalités un accompagnement complet pour la réalisation de leurs projets d'infrastructures. Il soutient la planification des projets en aidant à structurer les demandes de financement et à estimer les coûts, en plus de fournir une expertise technique pour la production d'avis, de relevés d'arpentage et d'inspections d'ouvrages. Le service assure également la conception des plans et devis, la coordination des appels d'offres et la surveillance des chantiers afin de s'assurer de la conformité et de la qualité des travaux. Enfin, il offre un appui en gestion des actifs municipaux, notamment pour les réseaux d'eaux, pour favoriser une planification responsable et durable des interventions.

## Territoires non organisés (TNO)

### Nouveau mode de fonctionnement pour l'entretien des chemins

En 2025, la MRC a adopté un nouveau mode de fonctionnement visant à améliorer la façon dont elle soutient les associations de villégiature pour l'entretien des chemins situés sur les territoires non organisés (TNO).

Désormais, la MRC verse une compensation financière aux associations de villégiateurs dûment enregistrées, afin de soutenir leurs efforts pour l'entretien des chemins d'accès desservant leurs secteurs. Cette nouvelle approche favorise une répartition plus équitable de l'aide financière à l'échelle du territoire.

La compensation accordée par la MRC est calculée en fonction de la valeur foncière du territoire desservi par chaque association. Elle peut couvrir, en tout ou en partie, les dépenses d'entretien admissibles, notamment :

- Nivellement et rechargement en gravier
- Nettoyage et creusage de fossés
- Débroussaillage
- Réparation de la surface de roulement
- Épandage d'abat-poussières ou d'abrasifs en période hivernale
- Installation ou remplacement d'une conduite de drainage (conditionnel à l'obtention des diverses autorisations du ministère des Ressources naturelles et des Forêts)
- Dégagement de l'entrée d'un ponceau existant

En complément du programme d'entretien des chemins, un programme de subvention ministériel permet de financer la réfection des ponts et des ponceaux situés sur les TNO. Dans ce cadre, la MRC assume la responsabilité du dépôt des demandes de subventions auprès du ministère, simplifiant ainsi les démarches pour les associations.

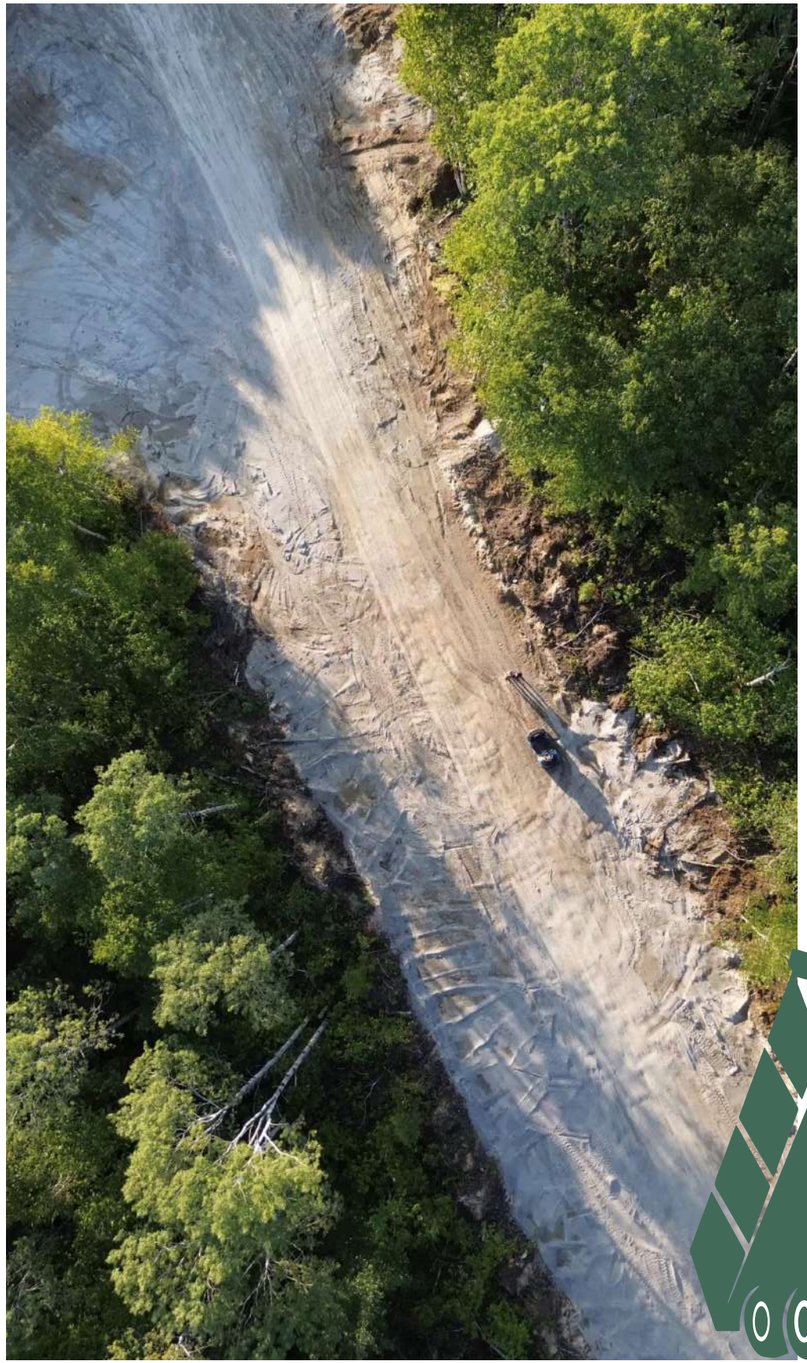
En 2025, ce programme a permis le remplacement de cinq ponceaux, contribuant à l'amélioration de la sécurité et à la pérennité du réseau routier.

### Quelques statistiques pour les Territoires non organisés (TNO)

**ENVIRON**
**200** KM DE CHEMINS

**PRÈS DE**
**275** VILLÉGIATEURS

**3** ASSOCIATIONS ACTIVES ET UNE ASSOCIATION EN DEVENIR



Vue aérienne, projet à Lamarche

**3 200**
HEURES DE SURVEILLANCE DE CHANTIERS

**4 500**
HEURES EN GESTION ET COORDINATION DE PROJETS

**40**
PROJETS DE PETITES ET GRANDES ENVERGURES

**15**
DEMANDES DE SUBVENTIONS EFFECTUÉES



# Faits saillants de l'année 2025

## Quelques projets réalisés en 2025



### Hébertville-Station



**Remplacement d'un ponceau TTOG 1 600 mm — 3e rang Ouest**

**Envergure du projet :** 450 000 $

**Description sommaire du projet :**
Le service d'ingénierie de la MRC a assuré la conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le remplacement d'un ponceau dont l'état critique avait mené à la fermeture du chemin. L'intervention a permis de sécuriser l'infrastructure et de rétablir l'accès routier.

### Saint-Henri-de-Taillon



**Réfection de voirie — Chemin sur le Lac**

**Envergure du projet :** 1 M $

**Description sommaire du projet :**
Le service d'ingénierie de la MRC a assuré la conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réfection d'un tronçon d'environ 1 350 mètres. Le projet comprenait le renforcement de la structure de la chaussée, des interventions de drainage et la mise en place d'une géogrille pour améliorer la capacité portante et la durabilité de la chaussée.

### Saint-Henri-de-Taillon



**Réfection de voirie Route Ulysse**

**Envergure du projet :** 3 M $

**Aide financière :** Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

**Description sommaire du projet :**
En collaboration avec une firme externe, le service d'ingénierie de la MRC a assuré la conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réfection d'un tronçon d'environ 2 500 mètres. L'intervention comprenait le remplacement de neuf ponceaux arrivés en fin de vie et présentant des signes importants de défaillance.

Les travaux ont permis de rétablir le lien routier entre les municipalités, d'améliorer l'écoulement des fossés et de remettre en état la chaussée grâce à l'ajout de matériaux granulaires.

### Métabetchouan-Lac-à-la-Croix



**Réfection du 2e rang Ouest et réfection de ponceaux**

**Envergure du projet :** 5 M $

**Aide financière :** Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

**Description sommaire du projet :**
Le service d'ingénierie de la MRC a assuré la conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réfection d'un tronçon d'environ 6 000 mètres. Le projet visait à corriger d'importantes déficiences structurales et fonctionnelles de la chaussée et comprenait la réparation ou le remplacement de plusieurs ponceaux.

Réalisation financée dans le cadre du programme PAVL, l'intervention a inclus des travaux majeurs sur la structure de la route et les systèmes de drainage. Afin d'améliorer la durabilité de la chaussée, une géogrille a été intégrée à la structure. De plus, un ponceau a été remis à neuf grâce à une technique sans excavation utilisant un géopolymère projeté, offrant ainsi une seconde vie à l'ouvrage.





QUATRIÈME PARTIE

# SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

En développement depuis 2019, le service des technologies de l'information (STI) offre aux 13 municipalités participantes un ensemble complet de services allant de la configuration des postes de travail au service-conseil, en passant par la cybersécurité, l'architecture réseau, la gestion de serveurs et la virtualisation, pour ne nommer que ceux-là. Au cours des dernières années, le parc informatique municipal a connu une croissance marquée, ayant plus que doublé depuis sa création en 2019, tant en nombre d'équipements qu'en complexité des environnements supportés.

L'année 2025 a été marquée par une étape importante dans la modernisation de l'environnement informatique de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. L'organisation est en voie de compléter la migration de ses outils numériques vers l'environnement Microsoft 365, permettant ainsi d'améliorer la collaboration, la mobilité du travail et la sécurité des données.

**Cette transition vers l'infonuagique** offre désormais aux équipes un accès simplifié aux documents et aux plateformes de travail collaboratif, tout en favorisant une gestion plus efficace de l'information. Elle constitue également une assise importante pour soutenir l'évolution des pratiques numériques de l'organisation et répondre aux exigences croissantes en matière de cybersécurité et de protection des renseignements personnels.

Le service des technologies de l'information poursuit ainsi son rôle stratégique en accompagnant les municipalités et la MRC dans l'adoption de nouvelles technologies et en assurant la fiabilité et la performance des infrastructures numériques de la MRC.





SUIVEZ-NOUS!

mrclacsaintjeanest.qc.ca

MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
625, RUE BERGERON OUEST
ALMA (QUÉBEC) G8B 1V3
TÉLÉPHONE : 418-668-3023
TÉLÉCOPIEUR : 418-668-5112